

Liste des prestations proposées par l'établissement pour l'année 2019

L'établissement est habilité partiellement à recevoir les bénéficiaires de l'Aide Sociale.
Les résidents dont la situation le justifie, peuvent également bénéficier de l'Aide Personnalisée à
l'Autonomie (APA) et l'Aide au Logement (AL).

Prestations dont le choix est à déterminer lors de la signature du contrat

✓ TARIF HÉBERGEMENT

	<u>PAYANTS</u>	<u>AIDES SOCIAUX</u>
Chambre individuelle	65.54 € /Jour	61.12 € / Jour
Chambre individuelle (Salle de bain partagée)	62.55 € /Jour	58.07 € / Jour
Chambre double	60.19 € /Jour	55.01 € / Jour

✓ TARIF DÉPENDANCE

GIR 1-2	21.08 € / Jour
GIR 3-4	13.38 € / Jour
GIR 5-6	5.68 € / Jour

Le tarif dépendance est fixé par le Président du Conseil Départemental.
Le GIR est fonction de l'état de dépendance du résident après évaluation médicale.

✓ TARIF UNIQUE POUR LES RESIDENTS DE MOINS DE 60 ANS

Chambre individuelle	79.73 € / Jour
Chambre individuelle (Salle de bain partagée)	75.75 € / Jour
Chambre double	71.75 € / Jour

✓ PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Frais postaux (selon tarif en vigueur de la poste)	
Repas accompagnant en semaine	10.00 €
Repas accompagnant dimanche jours Férié	12.00€
Responsabilité civile annuelle	21,00 €
Prestation couture (coutures d'étiquettes tissées)	65,00 €

✓ MONTANT FORFAITAIRE du coût alimentaire fixé à **4€ / jour**